

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **AIG Europe S.A.**, succursale pour la France, Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets, 92400 COURBEVOIE, attestons par la présente que la société :

SAS ATOUT VERT

est assurée par la police EnviroPro n° **7.201.931**, souscrite par **FLORE PARTICIPATIONS**, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité pouvant leur incomber en raison d'atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles et/ou graduelles, de nuisances, de préjudice écologique ou de dommages environnementaux imputables à l'exercice de leurs activités et/ou à leurs sites visés au contrat et survenant durant la période de garantie.

Activités assurées :

- entretien et maintenance d'espaces verts, paysagers et de terrains de sport (cours de tennis, stades omnisports etc...),
- création et aménagement d'espaces verts et paysagers et de terrains de sport,
- Ainsi que toutes activités annexes ou connexes inhérentes à l'exploitation de locaux et au fonctionnement des entreprises assurées.

Garanties et limites

Garanties	Limite par sinistre	Limite par période d'assurance**
LIMITE TOUS DOMMAGES CONFONDUS* :	10.000.000 €	10.000.000 €
DONT GARANTIES PRINCIPALES :		
Garantie Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement (A) y compris au titre du préjudice	10.000.000 €	10.000.000 €
- dont dommages matériels et immatériels	10.000.000 €	10.000.000 €
- dont dommages aux biens confiés	500.000 €	1.000.000 €
- dont dommages aux biens des préposés	500.000 €	1.000.000 €
Garantie Responsabilité Environnementale (B)	10.000.000 €	10.000.000 €
- dont dommages environnementaux en l'absence de fait de pollution	10.000.000 €	10.000.000 €
Garantie Frais de dépollution du Site de l'Assuré (C)	5.000.000 €	10.000.000 €
- dont frais de décontamination et reconstruction	5.000.000 €	10.000.000 €
- dont frais relatifs à une pollution subie	5.000.000 €	10.000.000 €
Garantie Frais de Prévention et d'Urgence (D)	2.500.000 €	5.000.000 €
Engagement maximal de l'Assureur au titre de l'annexe « Extension responsabilité Etudes et Travaux » pour les seules garanties A « Garantie Responsabilité Civile », B « Responsabilité Environnementale » et D « Frais de Prévention de dommages garantis »	5.000.000 €	10.000.000 €
- dont pour la seule extension « Etudes »	2.500.000 €	5.000.000 €

Extension communication de crise en cas de fait de pollution ou de dommages environnementaux garantis	150.000 €	150.000 €
--	-----------	-----------

* Il est entendu que l'engagement maximal de l'assureur ne peut dépasser la Limite Tous Dommages Confondus

** Il est rappelé que la capacité est accordée et s'épuise pour la période d'assurance sans renouvellement annuel des capacités.

Pour chacune des extensions ci-après, les sinistres associés venant éroder les limites et sous-limites de garanties indiquées dans le tableau ci-dessus qui restent applicables :

- Responsabilité du fait des dommages trouvant leur origine dans une **opération de transport**, selon les dispositions prévues au contrat, sans sous-limitation spécifique
- Responsabilité personnelle ou solidaire des **dirigeants de fait ou de droit** selon les dispositions prévues au contrat, sans sous-limitation spécifique,
- Responsabilité du fait des **déchets livrés** selon les dispositions de l'article 12.1. du contrat avec une sous-limite de **500.000 €** pour la période,

Territorialité

France, étendue à l'Union Européenne et au Royaume-Uni pour les opérations de transport et les dommages causés par les déchets livrés.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit pour la période du **31 OCTOBRE 2025 à zéro heure au 31 OCTOBRE 2028 à zéro heure** et n'implique qu'une présomption de garanties à la charge de l'assureur.

Paris La Défense, le 24 déc. 25

Pour la Compagnie

AIG Europe SA

Compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806).
Siège social : 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.


Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463 - Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +33 1.49.02.42.22 Facsimile : +33 1.49.02.44.04